

## Généalogie de la Famille Cadock en West-Flandre.

---

### INTRODUCTION (1)

Ce nom *Cadock* est fort répandu en Flandre Française. Il fut porté par quelques personnes de l'ancienne ville et chàtellenie de Furnes, toutes rattachables à un ancêtre commun. Il apparait sous diverses formes : Cadox, Cadoq, Cadocq, etc... Nous adopterons l'orthographe *Cadock* consacrée par l'état civil moderne.

Ce nom est d'ailleurs fort ancien. Déjà en 1196, nous rencontrons Lambert Cadoc — dont nous sommes loin, d'ailleurs, de vouloir faire un ancêtre des Cadock, dont nous nous occupons — qui fut un grand homme de guerre, amiral, et chef de bande au service du roi Philippe-Auguste, pour lequel il conquit la Normandie, après avoir été, primitivement, ennemi de ce prince qu'il avait même blessé de sa main dans un combat. Il fut successivement Bail'i de Pont-Audemer et chàteau de Gaillon. Il fonda dans cette ville une chapelle consacrée par Luc, évêque d'Evreux, Guillaume, évêque d'Avranches et Guido, évêque de Lisieux. Il fut ensuite seigneur héréditaire de Gaillon en Coeni, sénéchal de Normandie et créé chevalier. Il possédait une nef de

---

(1) Pour abrèger nos citations, nous employerons les sigles suivants; AEB signifie Archives de l'Etat à Bruges; F signifie Fonds de la chàtellenie de Furnes aux archives de l'Etat à Bruges, Etats de Biens et sera suivi du numéro de l'Etat de biens cité; M indiquera le Fonds Merghelynck à la Bibliothèque Royale de Belgique et sera suivi du numéro de la pièce y consultée; les dates de naissances, décès ou mariages seront, sauf avis contraire, citées d'après l'état civil ancien, consulté, soit dans les communes, soit au greffe du tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Furnes.

100 tonneaux qui fut détruite à la bataille de Damme. Etant Bailli de Pont-Audemer, il se montra très dur pour ses inférieurs et semble même avoir commis d'innombrables exactions, il fut poursuivi, emprisonné et condamné à payer 14200 livres au Roi et il ne fut relâché que sous le règne de Saint Louis, le 10 Août 1227.

Les poètes Guillaume le Breton (1) et Eustache le Moine chantèrent ses exploits. Il épousa une certaine Lucie qui lui donna une fille qui épousa Genac de St. Emeri, chevalier.

Il eut deux neveux : Barthélemy, chanoine d'Evreux et Etienne Cadoc, écuyer, tous deux fils de Jean Cadoc (de Woes).

*Lambert Cadoc* portait comme sceau : " Une enceinte crénelée à porte fermée sur laquelle s'élève un donjon accosté de deux dauphins ", avec cette légende : " S. Caducei Castellani de Gaillon " et comme contre-sceau un écu : " Portant au premier un semi de fleurs de lys, au second deux fasces et sur le tout une bande ".

Le cartulaire de St. Yves contient une charte de Lambert Cadoc, bourgeois de Lisieux en 1253 (2).

A l'époque moderne, nous trouvons en Flandre Gallicane, et cités au hasard de nos notes : Louis Cadock, échevin de la ville et de la châtellenie de Bergues St Winoc en 1749 (3).

En 1701, nous trouvons à Bergues St. Winoc, un Jacques, fils de Corneille Cadock (4). Le 10 Mai 1727 décéda à Bergues St. Winoc, Philippe Jacques, et le 2 Juin 1726, François, tous deux fils de François Adolphe de Ruescas, écuyer, et de dame Marie-Thérèse Ca-

(1) *Philippides*, T. VIII v. 396, éd. DELABORDE, T. II, p. 193.

(2) Sur ce personnage, voyez BOUQUET, *Recueil XXIV. Queremoniae Normannorum* : Introduction (liste des Baillis, etc.... et les pages 6-10-11-12-14-16-34-16-37-38-41 et les notes 62-65-66-67-68-752). Voyez aussi HENRI MALO, *Renaud de Bourgogne*.

(3) M. 92 et archives de la ville de Bergues.

(4) Archives de Bergues ; minutes du notaire royal Ackerman.

dock, que Merghelynck nomme à tort Cardonck (1).

En 1729, un Jean Cardock fut député de Petite Sytthe pour la rédaction des cahiers destinés aux Etats Généraux (2).

En 1654, une Francine Cardock, bourgeoise de Cassel et fille de Maillard, décéda à Bulscamp, et laissa comme héritiers, Jean de Boom, son époux, Jean Cardock, son frère, les deux enfants mineurs d'Antoine de Fresnes, ses neveux, dont la mère était Wilhelmine Cardock, décédée à Duinkerke, et enfin, Cornélie, François, Marie et Tristan Cardock (3).

En 1735, Auguste Casimir Cardock, né à Loobergues, châtelain de Bergues et habitant Bulscamp, prend la Keure de Furnes (4).

En 1672, un Henry Cardock décéda curé à Waesmunster, pays de Waes (5), et au XVIII<sup>e</sup> siècle, à Gand, vivaient deux frères Adrien et Charles Cardock, le premier, avocat, le second, notaire (6).

## ARMES

*La famille Cadock en West-Flandre porte : " d'argent au chevron de gueules accompagné de trois an cres de sable, heaume d'argent grillé et liseré d'or, probablement fourré de gueules, assorti de ses bourlets et lambrequins et en cimier un ancre de l'écu " (7). La devise était : Spes animæ nutrix.*

(1) *Généalogies inédites. Famille de Ruescas.*

(2) H. SAINT LÉGER et PHILIPPE SAGNAC, *Les cahiers de la Flandre maritime*. Paris, Picard et fils, 1906.

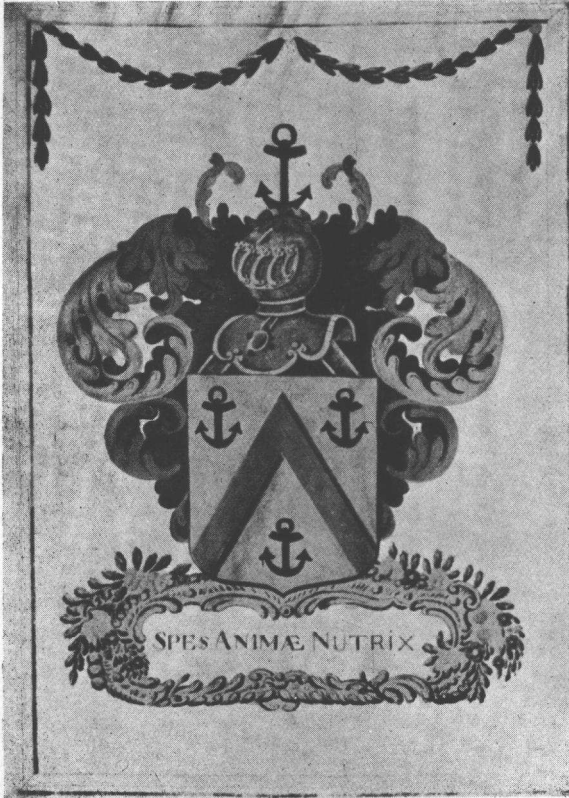
(3) F. 37727.

(4) M. n° 15, T. I.

(5) *Epitaphier Wasien* (p. 27), appartenant à Monsieur Robert Schoorman, conservateur honoraire des archives de l'Etat à Gand, que nous remercions bien vivement de l'amabilité avec laquelle il nous a communiqué cette pièce.

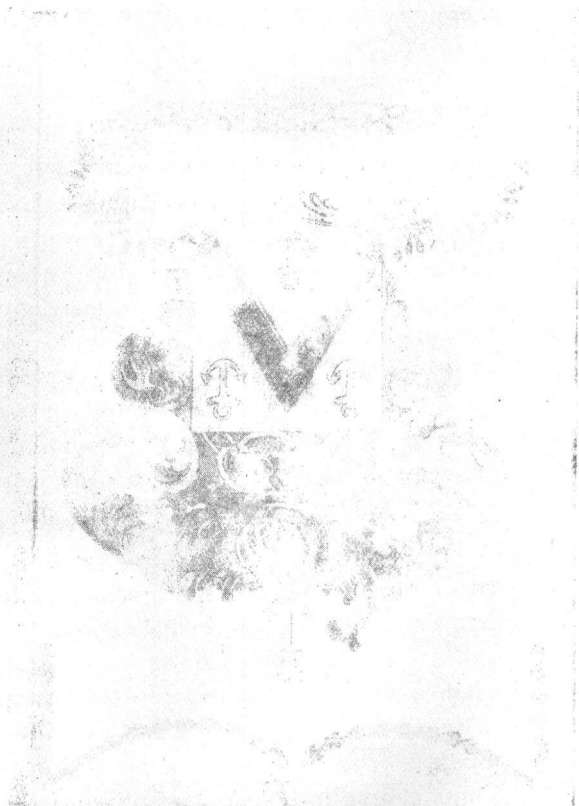
(6) Archives de l'Etat à Gand. Familiestukken n° 1030.

(7) La matrice d'un ancien sceau des Cadock est actuellement possédée par Monsieur C. Verwilghen, secrétaire général au Ministère du Travail.



Reproduction d'un vieux parchemin portant les armoiries de la famille Cadock (Propriété de M<sup>r</sup> Carl Verculyker Secrétaire Général au Monastère du travail.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY  
540 EAST 57TH STREET  
CHICAGO, ILL. 60637



I. *Jean Cadock*, probablement originaire de la Flandre Française, eut un fils :

1) *Jacques Cadock* qui suit II.

II. *Jacques Cadock*, donné comme fils de Jean dans un acte d'admission à la Keure de la ville et châtellenie de Furnes, du 9 Septembre 1631 (1), qui le déclara né à Furnes.

Il est connu également par trois actes (2), qui le donnent comme père de Paul Cadock. Il décéda à Adinkerke en 1633, deux ans après son épouse, *Claire Bogaert*. Il était veuf en premières noces de *Catherine* ..... mère de :

1) *Paul Cadock*, qui suit III.

III. *Paul Cadock* dit le Vieux, ceurfrère de la ville et châtellenie de Furnes, né à Adinkerke le 9 septembre 1597. Il contracta deux alliances. En premières noces, il épousa *Catherine Schrevel*, décédée à Adinkerke en 1637, dont il eut plusieurs enfants et dont quatre seulement survécurent à leur mère (3), et en secondes noces à Adinkerke, le 2 août 1663, *Louise Cornelis*, décédée à Furnes (Ste Walburge), le 1 octobre 1679. Lui-même décéda à Furnes (Ste Walburge) le 21 décembre 1685.

Il eut du premier lit :

1) *Adrien Cadock*, ceurfrère de la ville et châtellenie de Furnes, né à Adinkerke le 31 Mars 1622, décédé jeune (4).

2) *Jacques Cadock*, ceurfrère de la ville et châtellenie de Furnes, né à Adinkerke le 26 Septembre 1626 et y décédé en 1633.

3) *Marie Cadock*, ceursœur de la ville et châtellenie de Furnes, née à Adinkerke le 9 septembre

---

(1) M. 15, T. I.

(2) F. 21309 - 35917 - 34641.

(3) F. 35917 - 28966.

(4) F. 35917 - 28966.

1628, et décédée sans postérité avant 1654 (1).

4) *Nicolas Cadock*, ceurfrère de la ville et châteltenie de Furnes, né à Adinkerke le 19 avril 1631, et décédé jeune (2).

5) *Catherine Cadock*, ceursœur de la ville et châteltenie de Furnes, née à Adinkerke le 9 décembre 1633, décédée sans postérité avant 1656 (3).

6) *Anna Cadock*, ceursœur de la ville et châteltenie de Furnes, née à Adinkerke le 16 mai 1636, épousa à Adinkerke en premières noces, après contrat du 13 mars 1655, où elle était assistée de son frère François Cadock, *Michel van Bambecque*, ceurfrère de la ville et châteltenie de Furnes, fils de Guillaume et de Catherine, fille de Philippe Millecamp, veuf de Jacquemine de Clercq, fille de Jacques et de Catherine Coolaert. Il décéda à Wulveringham, le 3 avril 1661 (4).

Elle épousa en secondes noces à Adinkerke, le 18 avril 1662, *Pierre de Rycke*, ceurfrère de la ville et châteltenie de Furnes, fils de Pierre et de Francine Reubens, fille de François; il était veuf en premières noces de Pétronille....., et en secondes noces de Catherine..... (5); il décéda à Wulveringham le 8 janvier 1673. Elle épousa à Adinkerke, le 17 mars 1675, en troisièmes noces *Pierre Chales*, et en quatrièmes noces à Wulveringham, le 16 mai 1694, *Jacques Carney*. Elle décéda à Wulveringham le 16 mars 1712.

7) *Paul Cadock* dit le jeune, ceurfrère de la ville et châteltenie de Furnes, épousa à Furnes (Ste Walburge) le 16 février 1623, après contrat du 27 Janvier devant M<sup>e</sup> Cardinael, notaire à Furnes, *Marie Brynaert* (6). Les

---

(1) F. 35917 - 28966.

(2) F. 35917 - 28966.

(3) F. 35917 - 28966.

(4) F. 34641 (signé Durey); elle eut du premier lit: *Jean*, né en 1656 et *Joachim*, né en 1661; ce dernier seul survivait en 1673.

(5) F. 34666 (signé de Brouckère: du second lit naquit *Marie-Elisabeth*, née en 1672.

(6) F. 31962.

témoins de ce mariage furent : Jacques van Tieghem de Steenkerke et Jean Timmermans d'Adinkerke. Il décéda à Furnes (Ste Walburge) le 21 décembre 1625. Sa veuve se remaria à Jean de Roo, fils de Pierre, et décéda en 1691, sans laisser de descendants. Elle avait eu néanmoins de Paul Cadock deux enfants, décédés jeunes (1).

A) *Marie Cadock*, née à Furnes (Ste Walburge) le 21 Février 1684, baptisée par le curé de Breyne ; eut comme parrain Marc Tisaert de Ste Walburge et comme marraine Jeanne Timmermans, veuve de Jean Breynaert d'Adinkerke.

B) *André Cadock* né en la même paroisse le 30 Novembre 1624, tenu sur les fonts baptismaux par Jean Flory d'Adinkerke et par Pétronille Cadock, son épouse. Il avait été baptisée par sa mère, vu l'urgence, mais le doyen de Breyne célèbre par après les cérémonies accompagnant le baptême (2).

8) *François Cadock* ceurfrère de la ville et châtelain de Furnes, décéda à St Nicolas, près Furnes, le 2 août 1656. Il avait épousé *Marie Guillebert*, fille de Jean et d'Anne, fille de Laurent Fierens. Après contrat de ce mariage du 7 avril 1675, elle se remaria à *Adrien Lauwereyns*, fils d'Adrien et de Wilhelmine Huygens. Elle décéda en 1682 (3).

Il eut une fille :

*Pétronille Cadock*, ceursœur de la ville et châtelain de Furnes, décédée à St Ricquier le 12 avril 1677, ayant épousé *Adrien Lauwereyns*, fils d'Adrien ci-dessus. Elle n'eut pas de postérité (4).

Il eut du second lit :

9) *Elisabeth Cadock*, ceursœur de la ville et châtelain

(1) F. 31962.

(2) Registres Paroissiaux de Furnes.

(3) F. 33928 et 20244.

(4) F. 33972. Ses héritiers furent : Anne Cadock, épouse de Rycke, héritière du premier lit ; Marc, Paul, Pétronille et Marie Cadock,



de Furnes, née à Adinkerke le 26 mai 1645, décédée avant 1677 (1).

10) *Jacqueline Cadock*, ceursœur de la ville et châteltenie de Furnes, née à Adinkerke le 26 mai 1649, décédée avant 1677 (2).

11) *Marc Cadock* qui suit IV.

12) *Pétronille Cadock*, ceursœur de la ville et châteltenie de Furnes (3) épousa à Furnes (Ste Walburge) le 16 octobre 1667, *Jean Flory* d'Adinkerke. Les témoins de ce mariage furent : Jean Boutte et Jean Smit (4).

13) *Marie Cadock*, ceursœur de la ville et châteltenie de Furnes (5). Elle contracta trois alliances. Elle épousa en premières noces *Jean Fierens*, fils de Jacques, franchôte du Franc de Bruges, veuf en premières noces de Marie Clare et décédé lui-même à Wulpen le 15 février 1676, sans postérité (6). Elle épousa en secondes noces, après contrat du 30 août 1679 devant M<sup>r</sup> Norbert Cardinael, notaire à Furnes, signé et scellé par Nicolas de Bruyne, tabellion royal, et étant assisté de son frère Paul Cadock, *Jacques van Tighem*, fils de Pierre et veuf d'Elisabeth, fille de Romain de Burck (7). Ce mariage

---

enfants de Paul Cadock et de Louise, fille de Jacques Cornélis, héritiers de demi lit; et du côté maternel Engelbert et Jacquemine, enfants d'Adrien Lauwereyns et de Marie, fille de Jean Guillebert, ses demis frères et sœurs.

(1) F. 33972. Acte signé Kempe et Mestdagh.

(2) F. 33972. Acte signé Kempe et Mestdagh.

(3) F. 33972. Acte signé Kempe et Mestdagh.

(4) F. 26888. Acte signé van der Woude.

(5) F. 33972. Acte signé Kempe et Mestdagh.

(6) F. 26888. Acte signé van der Woude.

(7) F. 36924, signé Coene. De cette union naquirent à Steenkerke *Marie-Jeanne* (10 décembre 1680, baptisée le 12, parrain Jean de Croes, marraine Marie Laureyns, tous deux de Furnes); *Isabelle-Rose* (13 octobre 1624, parrain Paul Cadock de S<sup>te</sup> Walburge, marraine Catherine Croes de S<sup>t</sup> Denis); *Anne-Thérèse* (2 février 1686, parrain Joachim van Bamlecque de Wulveringham, marraine Anne Cadock du même lieu); *Jacqueline* (16 juin 1627, parrain Jacques de Spot, époux de Cornélie Thibaut, marraine Pétronille Vereecke de S<sup>te</sup> Walburge). (Ce nom s'orthographe aussi van Teghem, Tycken).

fut célébré à Steenkerke en 1679. Les témoins en furent : Paul Cadock et Jacques de Spot. Il décéda à Furnes (St Nicolas) Bewesterpoort, le 25 janvier 1693, s'étant réfugié dans cette ville craignant les bandes de soldats qui, à cette époque, ravageaient le pays (1), comme le dit pittoresquement son état de biens. Elle épousa en troisièmes noces *Corneille Lequien*, ceurfrère de la ville et châtelain de Furnes, décédé à Bulscamp le 26 mai 1721, étant d'ailleurs remarié à Jeanne Thérèse Huysse, fille de Camille et de Marie Wullaert, qu'il avait épousée après contrat du 27 juillet 1719, scellé et signé par P. Thibaut, tabellion royal pour la ville et châtelain de Furnes (2).

IV. *Marc Cadock*, ceurfrère de la ville et châtelain de Furnes, né à Adinkerke en 1667, décéda à Oostkerke le 12 janvier 1695. Il épousa *Suzanne Bellet* de Saint-Omer, fille de Jacques et de Marie de Gryse, qui se remaria à Norbert Marranes, fils de Josse ; petit-fils de Corneille, maître des pauvres et marguillier à Wulveringham ; et arrière petit-fils de Corneille, marguillier et chef-homme de ce lieu (3). Marc Cadock fut inhumé dans l'église d'Oostkerke après des "exequis summis" (4). Les époux eurent plusieurs enfants, trois seulement leur survécurent et en héritèrent, concurremment avec les enfants d'une fille prédécédée (5).

Dans l'église d'Oostkerke se trouve la pierre tombale, dont voici le texte :

\*  
\*  
\*

D. O. M.  
Sepulture

---

(1) F. 11874, signé Barwoudt.

(2) F. 26324, signé Biancourt. Il eut de son union *Isabelle-Rose* qui épousa *Pierre Wyckaert*, fils de Pierre.

(3) M. n° 38.

(4) Registre Paroissiale d'Oostkerke.

(5) F. 19267 - 32172.

van  
 S<sup>r</sup> Joannes Jacobus  
 Marannes F<sup>s</sup> Judoci  
 overl. den 4<sup>en</sup> Maerte 1722  
 en van  
 Jo<sup>o</sup> Susanna Bellet  
 F<sup>a</sup> Joannis  
 syn huisvr. ovl. den 8 Janry  
 1708 te vooren weduwe van  
 S<sup>r</sup> Marcus Cadock  
 ovl. den 12 janry 1696.  
 Leeser wilt nader knielen  
 en bidden voor de zielen.

\* \* \*

De cette union naquirent :

- 1) *Philippe Cadock*, qui suit V.
- 2) *Guillaume Cadock*, qui suit V Bis.
- 3) *Marc Cadock*, né en 1676 (1), ceurfrère de la ville et châtelanie de Furnes, décédé à Oostkerke, sans postérité, le 26 janvier 1705, ne laissant comme héritiers que ses deux frères ci-dessus et sa mère Susanne Beun. Il épousa, après contrat du 30 juillet 1703 devant Maître du Flocq, notaire à Furnes, et devant les témoins Pierre Dyrick, curé à Ramscappelle et P. van Imschoot de Furnes, étant assisté de son frère utérin, Jean Marannes, *Marie Catherine Keingiaert*, fille de Pierre. Il fut inhumé dans l'église d'Oostkerke, après des "exequis summis" (2) sous une prière dont voici le texte :

\* \* \*

D. O. M.  
 Sepulture  
 van den Eersamen  
 Marcus Cadock  
 F<sup>s</sup> Marcus

---

(1) F. 19267.

(2) Registres paroissiaux d'Oostkerke.

ovl. den 26 januarii 1705

ende van

Marie-Cath<sup>r</sup> Keiniaert

F<sup>a</sup> Pieter

Syn huysvr. ovl. den

. . . . .

. . . . .

. . . . .

In vrede moeten zy rusten.

\*  
\* \*

4) *Anne Cadock*, ceursœur de la ville et châtellenie de Furnes, décédée avant son père (1) à Oudecappelle le 25 avril 1692, ayant épousé à Stuvekenskerke le 10 mai 1690 *Norbert Beun*, ceufrère de la ville et châtellenie de Furnes par son père, lequel avait été reçu le 2 mars 1633. Il était fils de Jacques et de Petronille Poorters et décéda à Ramscappelle le 7 juillet 1719, sans laisser de descendants vivants, s'étant d'ailleurs remarié à Anne Marie Loysseune, fille de Jean et d'Anne van Damme, fille de Jean (2).

5) *Elisabeth Cadock*, ceursœur de la ville et châtellenie de Furnes, décédée à Oostkerke le 1 mai 1691, inhumée après des "summis exequiis" (3).

V. *Philippe Cadock*, né en 1673 (4) à Grande Synthe,

(1) F. 19267.

(2) Il eut d'Anne Cadock : *Isabelle*, âgée de 16 mois le 11 juin 1692 et décédée avant 1705 (F. 21307) et *Suzanne*, âgée de 3 mois à la même date (F. 36515 signé Reynaert) et décédée avant 1719 (F. 25326 signé de Spot). Ses enfants eurent comme tuteurs Marc Cadock, grand-père (F. 36514), Corneille Lequien (F. 23023 signé Barwoudt) et Philippe Cadock (F. 23023 année 1612).

(3) Registres paroissiaux d'Oostkerke.

(4) Grande et Petite Synthe entre Mardyck et Dunkerque : achter Senthinis, Sentines, etc. cfr. ARMAND HEINS, *Excursions pittoresques aux anciennes granges de la Flandre Maritime*, Gand 1905, n° 20. Sa filiation est prouvée par l'acte F. 21909 qui le dit fils de Marc, petit-fils de Paul, ancien petit-fils de Jacques. E. C. Steenkerke 6 février 1724. "Maria Cecilia Cadock celebs, 70 annorum, fa. legitima

fut ceurfrère de la ville et châtellenie de Furnes; il possédait quatre fiefs (1). Il habita successivement Wulveringham où il fut marguillier de 1711 à 1713 et membre du collège des notables de 1709 à 1711; à Eggewaertscappelle où il décéda le 5 février 1722 et fut inhumé dans l'église (2). Après contrat de mariage du 9 octobre 1699 devant maître François Godschalck, notaire et tabellion à Ypres, le futur époux étant assisté de son frère utérin Jean Marannes et de Suzanne Bellet, sa mère, la future épouse de ses père et mère et de Pierre van der Mersch et Jean Merlevelde, ses parents, et devant le sieur et Maître Christophe Navigheer, premier conseiller pensionnaire d'Ypres comme témoins (3), il épousa *Jeanne Thérèse Bossaert* à Vlamertinghe (4), décédée à Steenkerke le 16 novembre 1760, inhumée dans l'église après des "summis exequiis (5). Elle était fille de Jean Bossaert et de Catherine van de Vivere (6); petite-fille de Paul Bossaert et de Maycken Willaert; de Florent van de Vivere et de Maycken, fille de Georges Bouckelioen (7).

Par acte du 17 février 1726, elle fit donation à l'église d'Eggewaertscappelle de terres, à charge de faire célébrer annuellement 26 messes, mais cette donation tomba,

---

Philippi ex majori Synthi et Theresiae Bossaert, ex Vlamertynghe et sepulta in choro B. M. Virginis. Solemnissimis exequiis ».

(1) M. 1 fief à Oostkerke, 2 à Oeren et 1 acheté le 20 mars 1719 à Jos. Rodolphe de Decker.

(2) Registres paroissiaux d'Eggewaertscappelle. « Philippus Cadock is overleden, na alle de H. Sakramenten ontvangen te hebben op 6 februari 1722 en hij ligt in de Kerke. R. I. P. »

(3) M. 33, T. III, p. 79.

(4) Acte cité plus haut.

(5) Registres paroissiaux de la commune de Steenkerke.

(6) Unis à Poperinghe le 9 octobre 1699; elle était cousine germaine de Marie Christine Bossaert qui épousa en 1695 Louis van Woumen, échevin de Dixmude, fils de Louis van Woumen et de Marie Liebaert; arrière grand-père de Louis van Woumen, époux de Caroline van Hille, fille de Pierre-Philippe van Hille et de Marie-Caroline Cadock.

(7) F. 27004 et 21309.

par suite d'inexécution des charges. Ses enfants survivants Jeanne Françoise, épouse de Jacques Maelstaf, et Pierre Cadock, habitant Poperinghe, la relevèrent le 9 septembre 1786, en donnant un capital au marguillier Pierre David (1).

Les époux Cadock-Bossaert furent inhumés à Eggewaerts cappelle sous une pierre placée près de l'autel de la Sainte Vierge et dont voici le texte (2) :

\*  
\* \*

D. O. M.

Sepulture

van Philippus Cadock

F<sup>s</sup> Marcus, overl. den 6 february 1722, oudt

52 jaer en van seine huysvrouwe

Joanna Therese Bossaert F<sup>a</sup> Jan. overl.

den 16 9<sup>ber</sup> 1760 oud 80 jaer, t'samen in

huwelycke gheweest 23 jaer en gheprocreet

9 kinderen

Joanna franc<sup>a</sup> overl. den 8 february 1788 oudt 87

jaer, Pieter Jacobus overl. den 25 february 1704

Anna Marie overl. den 7 maerte 1761, Philippus

Joseph overl. den 7 february 1776, Pieter Joannes

overl. den 14 mey 1712, Trse overledenen den

19 juni 1726, Marie Cecilia overledenen

den 7 jan. 1784 oud: 72 jaer, Joannes

Bap<sup>ta</sup> overl. den 25 february 1743, Pieter

Jacobus overl. den.....

Bidt voor de zielen.

\*  
\* \*

Les époux Cadock-Bossaert eurent :

1) *Jeanne Françoise Cadock*, née à Wulveringhem le

(1) F. 27000 f° 60. Voyez aussi pour Philippe Cadock F. 19267 et A. E. B. Furnes 843.

(2) Renseignement communiqué par le R. M. Delrue, curé à Eggewaerts cappelle, que nous remercions bien vivement.

2 août 1701, tenue sur les fonts baptismaux par Jean Bossaert de Poperinghe et par Suzanne Bellet, épouse de Jean Marranes de Saint-Omer. Elle naquit ceursœur de la ville et châtellenie de Furnes, mais renonça à cette civilité par acte du 10 février 1725 pour épouser son premier mari, bourgeois d'Ypres (1), mais ce dernier ayant adopté par après la bourgeoisie de Furnes, elle redevint ceursœur de cette ville et châtellenie (2). Le 18 avril, étant veuve de son premier mari et habitant Sainte-Catherinecappelle, elle renonça une nouvelle fois à la civilité de Furnes pour adopter la bourgeoisie de Nieuport le 19 avril suivant, mais, redevenue veuve et demeurant à Eggewaertscappelle, elle renonça par acte du 1 août 1750 à la bourgeoisie de Nieuport pour reprendre celle de Furnes par acte du 2 septembre suivant (3). Après contrat devant Maître Jean-Baptiste de Tollenaere, notaire héréditaire à Furnes, vu et scellé par Pierre Thibaut, tabellion de la ville et châtellenie de Furnes (4), elle épousa à Eggewaertscappelle le 12 février 1725 *Jacques Joseph Maelstaf*, maître des pauvres, marguillier et membre du collège des notables de cette commune, né à Caeskerke et décédé à Pervyse (ammanie) le 11 mars 1735, fils de Ferdinand et de..... van den Abeele. Les témoins de ce mariage furent : Jean Bonville d'Eggewaertscappelle et Pierre Vermeersch (alias van der Meersch) de Boesinghe. Il possédait deux fiefs tenus l'un de la cour de Vladsloohov : et de l'autre de la cour féodale et seigneurie de Nieucappelle (5).

Elle épousa en secondes noces *Charles du Floo*, fils de

(1) M. 15, T. 1.

(2) M. 15, T. 1 et registres de bourgeoisie de Furnes.

(3) F. Actes cités plus haut.

(4) A. E. B. Comptes communaux d'Eggewaertscappelle.

(5) Ce dernier acheté à Théodore de Verdegans et à Marie-Françoise Griemminck, conjoints et sis à Oostkerke, Zannekinshoecke. F. 29885. Acte signé Tack.

Nicodème et de Micheline Muusche et petit-fils de Jacques et de Catherine Spreeuwe. Son second époux décéda à Pervyse. Elle-même décéda à Steenkerke le 7 février 1788, après avoir testé devant Pierre Burvoets, curé à Steenkerke, et Breynaert, partageur juré de la ville et châtellenie de Furnes. Son désir était d'être inhumée dans l'église sous la même pierre que son frère, mais par un codicile écrit peu après les édits de l'empereur Joseph II, défendant les inhumations dans les églises, elle demanda à être inhumée dans le cimetière, après un service de première classe et à voir son nom gravé sur la pierre tombale de son frère. Elle désigna comme exécuteur testamentaire son petit-fils par alliance François van der Heyde, partageur juré de la ville et châtellenie de Furnes et fut inhumée à Steenkerke où un superbe mausolé fut élevé à sa mémoire (1).

(9) F. 21309 - 29885 (signé Vermeersch), 17117 - 27000 (signés Breynaert et van der Heyde), 18983 - 14836 (signé de Spot). Ce dernier acte donne toute l'ascendance jusqu'à Paul Cadock-Cornelis. Le texte de cette pierre nous a été aimablement communiqué par feu R. M. Rosseel, curé de la paroisse.

Elle eut de son premier mariage, d'après les documents qui précèdent, les enfants suivants qui eurent comme tuteur Pierre Vermote, habitant Caeskerke (franc de Lille) :

1) *Jean Jacques Philippe Maelstaf*, né à Eggewaertscappelle le 1 avril 1726, marguillier, maître des pauvres et chef-homme d'Alveringhem (cfr. comptes de cette commune) époux de *Jacqueline de Beer*, et décédé en 1780, laissant :

A) *Jacques Jean Maelstaf*, théologien au grand séminaire.

B) *Pierre François Maelstaf*, décédé avant 1780.

C) *Jean-Baptiste Maelstaf*, décédé avant 1780.

D) *Marie Thérèse Caroline Maelstaf*, décédée avant 1780.

E) *Pierre Jacques Maelstaf*.

F) *Marie Cécile Maelstaf* qui épousa *Philippe Mestdagh*.

G) *Jeanne Cécile Françoise Maelstaf*.

Les époux Maelstaf-de Beer furent inhumés sous une pierre qui se trouve encore dans l'église d'Alveringhem et dont voici le texte :

Sepulture

van

Sr Joannes Jacobus Philippus Maelstaf

geboren tot Eggewaertscappelle i<sup>s</sup>.

Jacobus Josephus verweckt by



\*  
\*  
\*

D. O. M.

Gedachtenisse van  
Joanna Françoise  
Cadockfilia Sieur Philippus, gewonnen by Joanna  
Theresia Bossaert, overleden binnen de  
Prochie van Steenkerke, op den 8<sup>en</sup>

Joanna Françoise Cadock f<sup>a</sup> Sr Philippe  
in t' syne tyde kerkmeester, dischmeester  
en hooftman deser prochie  
overleden in 1780 oud 54 jaren  
ende van

Jacoba Francisca de Beir  
syne huysvrouwe

f<sup>a</sup> Sr Matthys verweckt by  
Maria Theresia Lanczweert  
f<sup>a</sup> Joannes François

geboren te Beveren in 17.....  
hebbende geprocreert zeven kinderen  
waarvan nu nog in 't leven  
te weten

Jacobus Joannes Josephus  
Petrus Franciscus  
Joannes Baptista

Johanna Theresia Francisca  
Petrus Jacobus Albert  
Maria Theresia Caroline.

2) *Jacques François Maelstaf*, né le 29 juin 1731. Il fut chef-homme de Steenkerke (Voyez comptes de cette commune). Je trouve que le 21 janvier 1791 (A. E. B. Furnes, Dixmude, Passeeringen n° 1219, f° 219 v° et 220), Pierre-Philippe van Hille et Pierre Rabant en leur qualité de marguilliers de l'église de St Nicolas de Dixmude acceptent une fondation faite par Jacques Malstaf, stockhouder juré à Dixmude. Est-ce le même ?

3) *François Joseph Maelstaf*, né le 4 mars 1735, qui épousa *Brigitte Vieren*, remariée à *Henri Zwaenepoel* en 1789 et ayant de son premier mariage : *Anne Marie Maelstaf* et *Pierre Maelstaf*.

4) *Marie Cécile Eugénie Maelstaf*, qui naquit le 4 janvier 1780 et épousa *Jacques van den Abeele*, chef-homme d'Alveringhem (Voyez comptes de cette commune, A. E. B.).

5) *Jeanne Claire Cécile Maelstaf*, née le 14 janvier 1783, qui épousa *François van der Heyde*, chef-homme d'Alveringhem et partageur et estimateur juré de la ville et châtellenie de Furnes (Voyez comptes de cette commune, A. E. B.).

Februarius 1788 oudt achtentachtich  
jaer, dewelke voor haeren eersten man  
heeft getrouwt gehad S<sup>r</sup> Jacobus Josephus  
Maelstaf, filius Ferdinandus, overleden  
binnen de prochie van Pervyse, op den 11<sup>en</sup> Maerte  
1735 — Saligher Memorie —

by dewelcken zy gewonnen heeft 5 kinderen  
te weten, Joannes Jacobus Philippus, ghebooren  
den 1<sup>en</sup> April 1726, getrouwt geweest met  
Josephine de Beer, overleden den 2<sup>en</sup> December  
1780, Jacobus Franciscus, ghebooren den 29<sup>en</sup>  
Januarius 1731 in Houwelycke met Isabelle  
Van Kemmelbeke, overleden den.....

Franciscus Josephus, ghebooren den  
4<sup>en</sup> Maerte 1735 in Houwelycke met Brigitta  
Vierin, overleden den 17<sup>en</sup> November 1776,  
Marie Cecilia Eugenia, ghebooren den 4<sup>en</sup>  
Januarius 1730 getrouwt met Jacobus  
Vanden Abeele, overleden den.....

Joanna Claera Cecilia, ghebooren den 26<sup>en</sup>  
Januarius 1733 in Houwelycke met  
Dominicus Franciscus Van der Heyde  
overleden den.....

ende voor haeren tweeden en lesten  
man heeft dito Joanna Francisca Cadock  
getrouwt gehad Sieur Carolus Dufflo  
overleden binnen de Prochie van Pervyse,  
den 26 Juny 1763 by den welcken  
zy ghewonnen heeft 3 kinderen  
al minderjaerich gestorven.

Godt wilt hunne zielen  
verleenen d'eeuwighe ruste,

\* \* \*

2) *Jean François Cadock*, ceurfrère de la ville et châtellenie  
de Furnes, jumeau de la précédente et décédé jeune (1).

(1) F. 27000 - 21309.

3) *Pierre Jacques Cadock*, ceurfrère de la ville et châtelnie de Furnes, né à Eggewaertscappelle et baptisé le 27 octobre 1703, tenu sur les fonts baptismaux par Jean Marranes d'Oostkerke et par Catherine van de Vyvere, épouse de Jean Bossaert d'Elverdinghe. Il décéda à Wulveringhem, le 25 juin 1704.

4) *Pierre Jacques Cadock*, ceurfrère de la ville et châtelnie de Furnes, né à Wulveringhem le 21 mars 1704, eut les mêmes parrain et marraine que son frère ci-dessus et mourut jeune (1).

5) *Philippe Jacques Cadock*, ceurfrère de la ville et châtelnie de Furnes, né à Wulveringhem le 21 mars 1706, eut comme parrain Pierre François van der Meersch de Boesinghe et comme marraine Marie de Coninck, épouse de Guillaume Cadock de Stuivekenskerke. Il mourut jeune (2).

6) *Philippe Joseph Cadock*, ceurfrère de la ville et châtelnie de Furnes, inscrit dans les registres de baptême de la paroisse de Wulveringhem et dans ceux d'Eggewaertscappelle, né le 19 et baptisé le 21 mars 1707, fut tenu sur les fonts baptismaux par les parrain et marraine de son frère ci-dessus cité. Il releva les fiefs de son père en qualité d'hoir féodal (3), fut maître des pauvres et marguillier de la paroisse d'Eggewaertscappelle (4), et décéda à Steenkerke le 6 février 1784, sans avoir contracté d'alliance.

7) *Pierre Jean Cadock*, ceurfrère de la ville et châtelnie de Furnes, né à Wulveringhem le 9 octobre 1709, tenu sur les fonts baptismaux par Pierre van de Casteel de Loo et par Marie Thérèse Bossaert épouse de Pierre van der Meersch de Vlamertinghe. Il décéda audit Wulveringhem le 16 mai 1712.

---

(1) F. 27000 - 21309.

(2) F. 27000 - 21309.

(3) M. n° 111.

(4) A. E. B. Comptes de la commune.

8) *Thérèse Cadock*, ceursœur de la ville et châtelanie de Furnes, née à Wulveringham le 5 et baptisée le 7 février 1712, tenue sur les fonts baptismaux par Jean Merlevede d'Elverdinghe et par Anne Cadock, épouse de Jean Carney d'Adinkerke. Elle mourut à Eggewaertscappelle le 9 juin 1726 et fut inhumée dans l'église.

9) *Marie Cécile Cadock*, ceursœur de la ville et châtelanie de Furnes, née à Wulveringham le 25 juillet 1713, tenue sur les fonts baptismaux par Jean-Baptiste Bossaert d'Elverdinghe et par Marie Suzanne Cadock de Stuivekenskerke. Elle mourut à Steenkerke le 6 février 1784 et fut inhumée dans l'église après des "exequiis summissimis" (1) : les biens furent partagés par après par acte du partageur juré Breynaert (2).

10) *Anne Marie Cadock*, née à Eggewaertscappelle le 16 mars 1715, tenue sur les fonts baptismaux par Guillaume Cadock de Stuivekenskerke et par Anne Françoise Bossaert d'Elverdinghe. Elle décéda subitement à Steenkerke le 5 mars 1771 et fut inhumée après des "exequiis majoribus" (3). Elle était ceursœur de la ville et châtelanie de Furnes et épousa à Eggewaertscappelle le 19 décembre 1728 en présence de Pierre de Mailly et de Philippe Cadock, *Jacques François de Mailly*, maître des pauvres, marguillier, membre du collège des notables et chef-homme d'Eggewaertscappelle (4), décédé à Avecappelle le 14 décembre 1732. Il était fils de Jacques de Mailly et de Jeanne Frouckaert ; petit-fils de Guillaume de Mailly et de Jacqueline Alberdym, de François Frouckaert et de Jeanne T'saac. Arrière-petit-fils de Jacques Alberdym et de Catherine Pardreu, fille de Paul. Il était veuf de Jeanne Constance Coucke, fille de Frédéric Coucke et d'Isabelle van Renterghem.

(1) Registre paroissiaux Steenkerke.

(2) F. 27000.

(3) Registres paroissiaux de Steenkerke.

(4) A. E. B. Comptes de cette paroisse.

filles de Jean, laquelle était décédée le 19 janvier 1727. Le mariage de Mailly-Cadock fut précédé d'un contrat de mariage du 7 novembre 1728 devant P. Thibaut fils, praticien à Oostvleteren, vu et scellé par P. Thibaut père, tabellion de la ville et châtellenie de Furnes. La future était assistée par sa mère et par son beau-frère Jacques Maelstaf; Jacques de Mailly avait hérité de son frère Pierre un fief tenu de la cour féodale et seigneurie de Blauvoet. Après son décès, sa veuve acheta un fief pour son fils posthume Philippe Jacques de Mailly. Ce fief était sis à Avecappelle. Jacques de Mailly testa devant Maître Jean-Baptiste de Tollenaere, notaire à Furnes, et ce testament fut vu et scellé par Pierre Thibaut, tabellion de la ville et châtellenie de Furnes. Il y exprimait le désir d'être inhumée dans l'église d' Avecappelle et d'avoir un service de première classe (1).

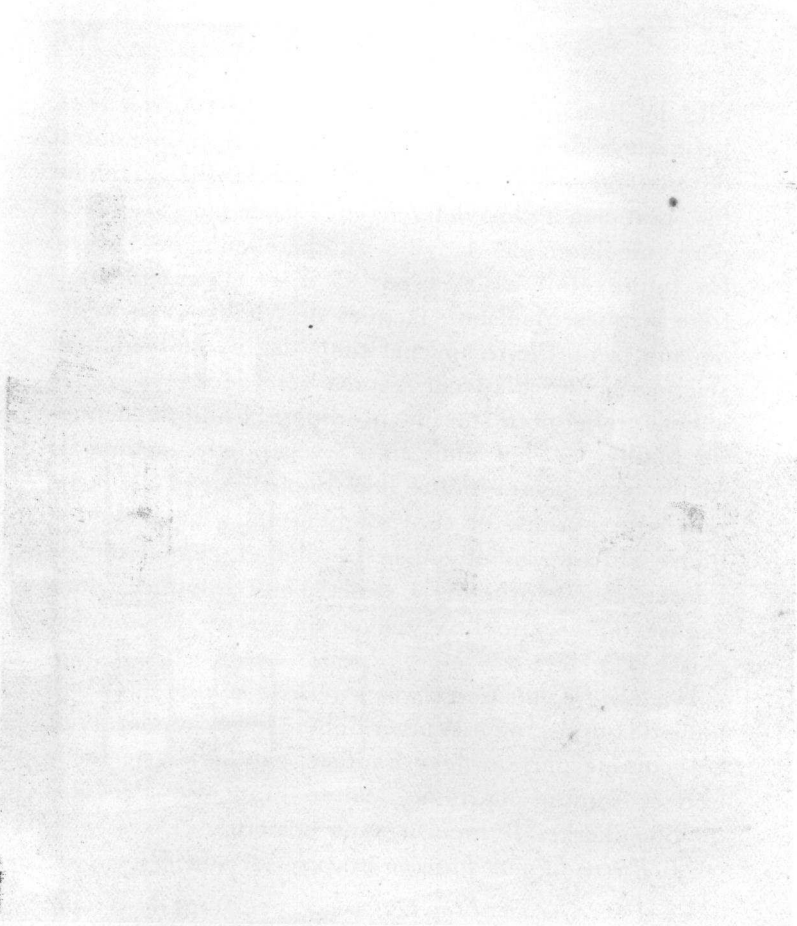
11) *Jean-Baptiste Cadock*, ceurfrère de la ville et châtellenie de Furnes, né à Wulveringham le 16 janvier 1716, eut comme parrain Jean-Baptiste van de Castele de Loo et comme marraine Jeanne Françoise Provoost de Steenkerke. Il mourut sans postérité (2).

12) *Pierre Jacques François Cadock* qui suit VI.

VI. *Pierre Jacques François Cadock*, ceurfrère de la ville et châtellenie de Furnes, né à Eggewaertscappelle le 26 et baptisé le 28 février 1718, tenu sur les fonts baptismaux par Pierre Bossaert et par Jeanne Françoise

(1) Voyez sur les de Mailly F. 21304 - 27000 - 24304. Son fils posthume mourut sans postérité, car les biens de sa mère passèrent aux frères de cette dernière. Ce fils eut comme tuteurs : Philippe Cadock et Pierre Jean de Mailly. Le fief, qu'il avait hérité de son frère, avait été acheté le 5 octobre 1709. (En 1613, Anna Hanneron, fille de Jean, écuyer, seigneur de la chambre, bourgeois d'Ypres, épousa Josse de Mailly, seigneur de Baelghem. MERGHELYNCK, *Généalogies inédites*, T. II, p. 515). Voyez aussi M. n° 111 : du premier lit, il eut une fille, laquelle eut pour tuteurs : Philippe Merleid et Pierre-Jean de Mailly.

(2) F. 19267.



Very faint, illegible text or markings located below the large rectangular area.

A small, dark mark or character located near the bottom center of the page.



Immeuble habité par Pierre Jacques François Cadock et construit par lui en 1777.  
La façade - etc, quelque peu modernisée.

Cadock. Il décéda à Poperinghe le 4 nivôse an VIII. Par acte du 27 juin 1747, il abandonna la civilité de la ville et châteltenie de Furnes pour adopter la bourgeoisie de la ville et juridiction de Poperinghe le 20 juillet 1767 (1). A la mort de son frère Philippe il hérita de ses fiefs qu'il donna d'ailleurs à son fils en avancement d'hoirie (2) Le 30 mars 1750, il fut reçu à la noble gilde de Saint-Georges à Poperinghe dont il fut roi de 1786 à 1793 (3). Il fut maître de la table des pauvres de Poperinghe et plusieurs fois échevin de la ville et juridiction de Poperinghe (4). Des rapports au conseil privé de S. M. l'Empereur et Roi l'appellent: " Homme fort intègre qui a administré la table des pauvres avec beaucoup de zèle et d'exactitude ". L'évêque d'Ypres le recommande " comme un homme fort intègre " et sa candidature fut appuyée par le bailli de Poperinghe. En 1782, l'évêque d'Ypres le proposa pour remplir les fonctions de bourgmestre (5). En 1773 Pierre-Jacques Cadock fit construire deux superbes immeubles en style Lillois, rue d'Ypres, à Poperinghe, l'un pour lui, l'autre pour son fils. L'un d'eux existe encore légèrement transformé, l'autre est complètement modifié. Le 25 avril 1794 les Français taxèrent les arrondissements de Furnes et d'Ypres de dix millions de livres. La ville de Poperinghe dut payer 83000 livres dont 1400 furent payées par Pierre-Jacques Cadock et 300 par Pierre-Guillaume Cadock (6).

---

(1) Registre de bourgeoisie, aux archives communales de Furnes et M. n° 15; d'ailleurs il n'aurait pu être échevin, sans être bourgeois de Poperinghe. Voyez GILLIODTS VAN SEVEREN, *Coutumes de Poperinghe*.

(2) M. n° 111.

(3) Arch. comm. de Poperinghe. P. 21, registre d'adm. des confréries, etc.

(4) M. n° 74, T. III.

(5) Archives générales du Royaume. Conseil privé. Administrations Poperinghe. Rapports du 15 mars 1770.

(6) Renseignements fournis par M. O Fiers, commissaire honoraire de l'Etat à Poperinghe que nous remercions vivement.



Il épousa à Poperinghe le 12 juin 1747, en présence de Pierre Loys (1) et de Bonaventure Courtois, *Isabelle-Caroline de Backer*, née à Poperinghe (Paroisse de Saint-Bertin), fille de Guillaume de Backer, échevin de la ville et juridiction de Poperinghe, et de Marie Hancx; petite-fille de Pierre de Backer, échevin de la ville et juridiction de Poperinghe, et de Cornélie Cambray; arrière-petite-fille de Guillaume de Backer et de Catherine Furon, fille de Philippe; de Nicolas Cambray, fils de Richard, notaire à Poperinghe, et de Marie van Renynghe, fille de Jacques van Renynghe, membre du collège des notables de Poperinghe, et de Marie van de Goesteene, et petite-fille de Mathieu van Renynghe, bourgeois d'Ypres, membre du collège des notables de Poperinghe et bourgmestre de la ville et juridiction de Poperinghe.

De ce mariage naquirent deux enfants :

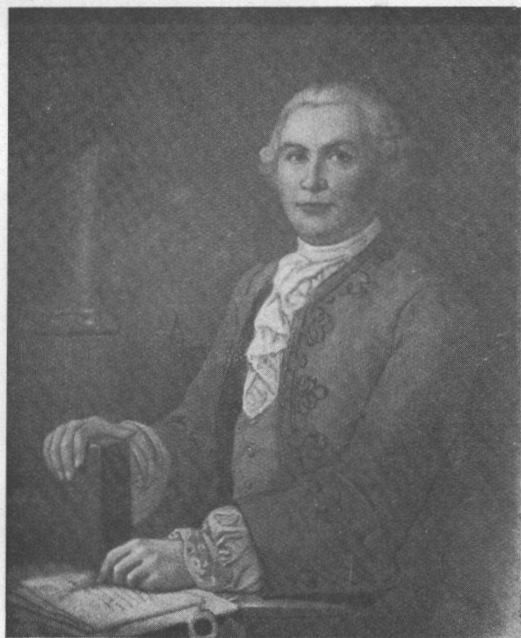
1) *Marie-Caroline Cadock*, née à Poperinghe (St. Bertin) le 9 mars 1742 (2), tenue sur les fonts baptismaux par Philippe Cadock de Steenkerke et par Marie-Thérèse de Backer. Elle naquit bourgeoise de Poperinghe, mais, par acte du 2 janvier 1771, elle donna procuration à Jean-Baptiste Nonckel, procureur près le magistrat de Dixmude, aux fins d'adopter la civilité de la ville et châellenie de Furnes en vue de, et nonobstant, son prochain mariage (3). Elle épousa à Poperinghe le 16 janvier 1772, en présence de son père et Charles-Benoit van Hove, échevin d'Ypres (4), *Pierre-Philippe van Hille*, né à Dixmude le 19 février 1737, tenu sur les fonts baptismaux par Philippe de Jumené et par Isabelle Ryckewaert, cette dernière au nom d'Anne van den

(1) Fils de François et de Catherine de Backer.

(2) E. C. Poperinghe.

(3) Arch. comm. Furnes. Registres de bourgeoisie, M. 15, T. I.

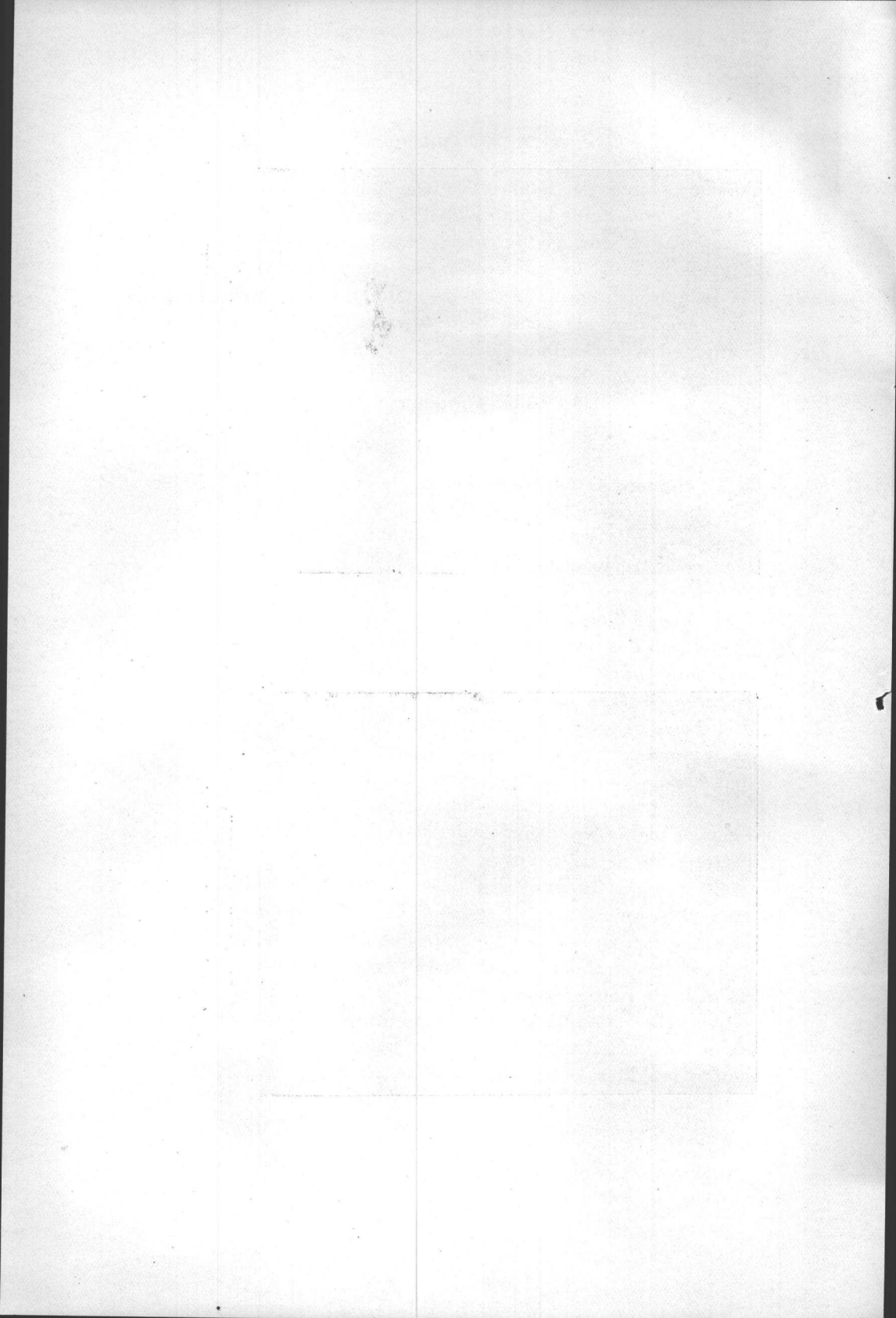
(4) Plus tard ce Charles-Benoit van Hove, membre du comité patriotique et député aux États de West-Flandre, joua un grand rôle sous la révolution brabançonne.



Pierre Philippe van Hille  
époux de Marie Caroline Cadock.



Marie Caroline Cadock  
épouse de Pierre Philippe van Hille.



Abeele, veuve de Paul de Blauwe, bourgmestre de Dixmude et bailli de la cour féodale et seigneurie de la Vicogne. Il décéda à Dixmude le 1 avril 1803. Il était seigneur de Sluisweele, Groot Weele, etc., licencié dans les deux droits, avocat au conseil de Flandre, représentant héréditaire de l'empereur (ruwaert) à Dixmude, bourgmestre de Dixmude, député aux Etats de West-Flandre, marguillier de l'église Saint-Nicolas, chef-homme de la Société de Rhétorique " Nu morgen niet " et de la gilde de Saint-Sébastien, etc., hôte du Franc de Bruges au Pays de Wynendaele, fils de Pierre-Jean van Hille, seigneur de Sluisweele et Groot Weele, échevin, bourgmestre et bailli de Dixmude, et d'Anne-Thérèse Ryckewaert; petit-fils de Jean van Hille, seigneur de Sluisweele, marguillier et trésorier de l'église de Wercken, échevin de la juridiction du Pays de Wynendaele, marguillier de l'église Saint-Nicolas à Dixmude, gouverneur des pauvres de cette ville, échevin et bourgmestre de Dixmude, etc., et de Pétronille de Bril; de Jean Ryckewaert, notaire, estimateur et partageur juré du Franc de Bruges, échevin de la juridiction du Pays de Wynendaele, ruwaert de Dixmude, et d'Anne van den Abeele.

Il était veuf de Dame Marie-Jeanne-Laurence de Leeuwe, dame de Conynckrijk, laquelle était fille de Pierre-François de Leeuwe, seigneur de Conynckrijk, licencié-ès-lois, bourgmestre de la commune de Dixmude, bourgmestre des échevins de Dixmude, tuteur du béguinage, commissaire au renouvellement de la loi, etc.

Il avait eu comme tuteur son beau-frère messire Pierre-Clément de Potter, écuyer, seigneur de Droogenwalle, échevin de Dixmude, conseiller de Bruges, époux de dame Marie-Gertrude van Hille, et fils de Pierre-Guillaume de Potter, chevalier, seigneur de Droogenwalle, Kerckhove, Ghybalde, Scheurvliet, Solsquenswerve, Heule et Haveskerke, conseiller, maître des requêtes et

doyen du grand conseil de Malines, et comme co-tuteur Jean van Iwaede, notaire à Eessen (1).

Marie-Caroline Cadock fut reçue consœur à la gilde Saint-Nicolas de Dixmude le 7 novembre 1773 (2), et décéda à Menin (3).

2) *Pierre Guillaume Cadock* qui suit VII.

VII. *Pierre Guillaume Cadock*, bourgeois de Poperinghe, y né le 1 février 1750, tenu sur les fonts baptismaux

(1) Voyez W. VAN HILLE, *Notes sur la ruardise de Dixmude*, — AnEm. 1927, p. 58.

(2) A. E. B. Furnes. Annexe Dixmude. Registre de cette gilde.

(3) Parmi leurs enfants, laissèrent postérité :

1) *Caroline Joséphe Jacqueline Françoise van Hille* qui épousa *Louis van Woumen*, bourgmestre de Beerst.

De ce mariage naquirent :

A) *Charles Robert van Woumen* (1800-1869), conseiller communal à Dixmude, sénateur, chevalier de l'Ordre Léopold, époux de *Norbertine de Ruyscher*, fille de Pierre-Jean de Ruyscher, échevin de Dixmude, et de Rose-Pétronille Merlebecq.

B) *Virginie-Louise van Woumen*, qui épousa son cousin germain *Charles-Robert van Hille*, fils de Pierre-Clément-Emmanuel van Hille, (licencié dans les deux droits, avocat au conseil de Flandre, adjoint au maire de Dixmude, maire du canton de Dixmude, conseiller de préfecture, membre de conseil départemental, juge de paix du canton de Dixmude) et de Marie van Woumen.

C) *Louis-Jacques van Woumen*, époux d'*Isabelle-Mélanie Verwilghen*, fille de Jean-Antoine Verwilghen, né à Lokeren en 1759, et d'Anne-Marie-Catherine van den Bussche.

D) *Charlotte-Clémence van Woumen*, qui épousa *Charles-Benoit Holvoet* (1796-1852), notaire et bourgmestre à Moorslede, notaire à Beerst, membre des Etats Provinciaux de la Flandre orientale, président de la chambre des notaires de l'arrondissement de Furnes, fils de Jean Holvoet, juge de paix du canton de Passchendaele

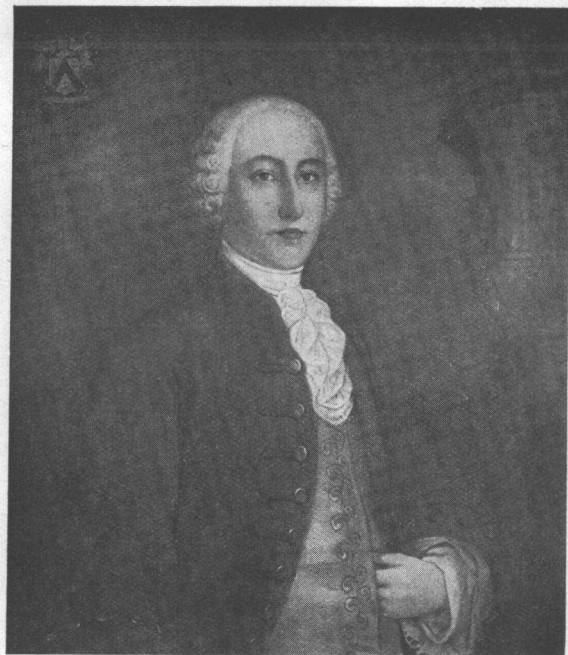
Leur fille *Flora-Caroline-Céline-Zoë Holvoet* (1829-1893) épousa son cousin *Edouard-Louis-Jean van Hille*, fils de Jean van Hille et de Sophie-Alexandrine Cadock que nous rencontrerons ci-après.

2) *Jean van Hille*, que nous rencontrerons plus loin.

3) *Thérèse-Adelaïde van Hille* qui épousa *Pierre-Jacques de Breyne*, licencié-ès-lois, avocat au conseil de Flandre, député aux Etats de West-Flandre, premier échevin de Dixmude.

De ce mariage :

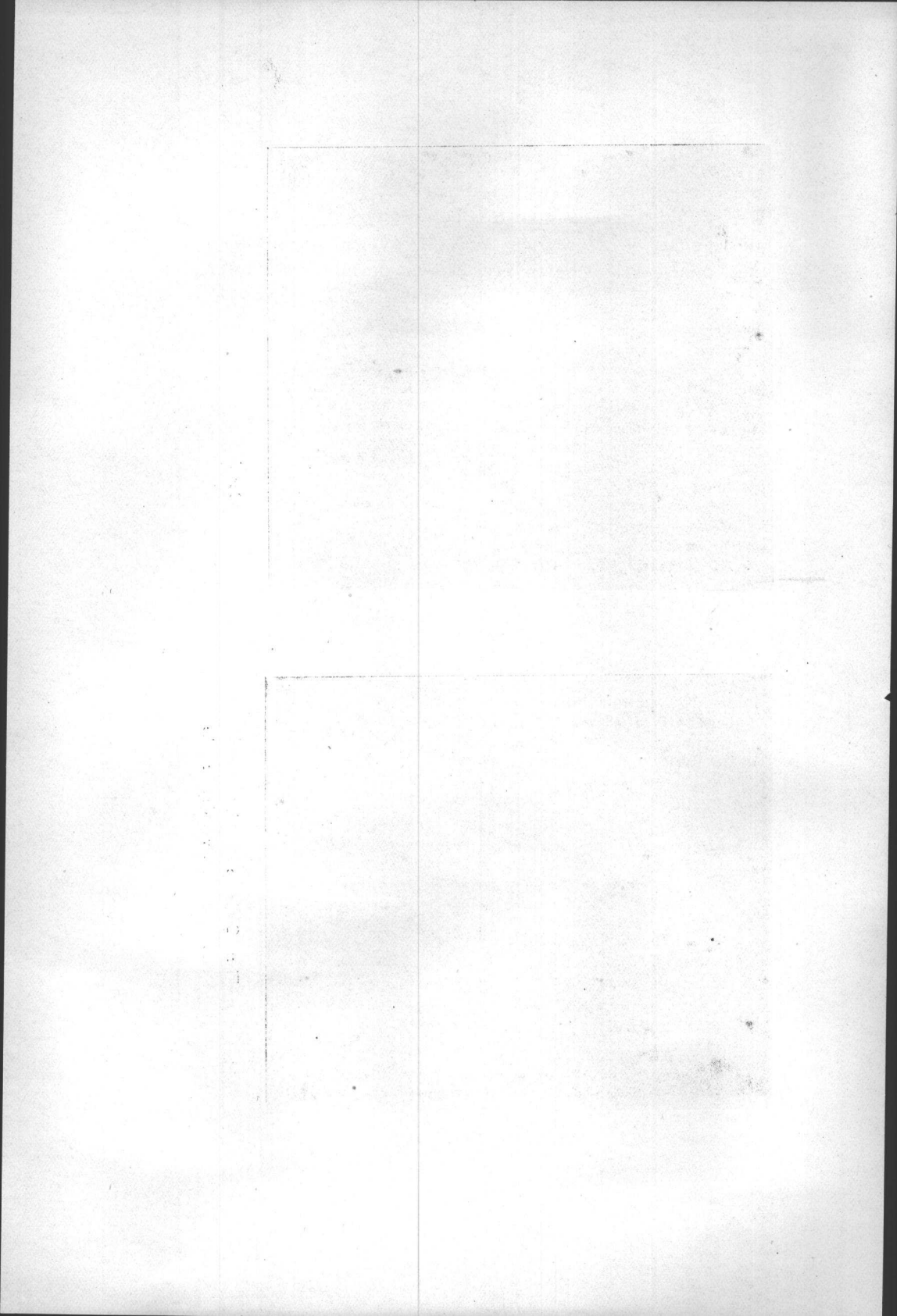
A) *Pierre-Philippe-Antoine de Breyne* (1801-1886), docteur en droit, conseiller communal, échevin et bourgmestre de Dixmude, conseiller provincial, membre de la chambre des représentants, colonel de la garde civique active, officier de l'Ordre de Léopold, époux d'*Emilie*



Pierre Guillaume Cadock  
époux de Dorothée Alexandrine van den Broucke



Dorothée Alexandrine van den Broucke  
épouse de Pierre Guillaume Cadock



par Ghislain André Bouchier et par Cornélie de Backer (1). Il fut licencié dans les deux droits de l'université de Louvain le 27 février 1772 (2), avocat au conseil de Flandre (3), échevin et trésorier de la ville et ju-

*Peellaert*, fille de Robert Peellaert et de Caroline-Amélie Cadock que nous rencontrerons plus bas.

B) *Caroline-Thérèse de Breyne* qui épousa *Auguste-Joseph Woets* (1800-1879), docteur en médecine, président de la commission médicale de la Flandre occidentale, membre d'honneur de l'Académie Royale de Belgique, officier de l'Ordre de Léopold, fils de Jean Woets, échevin de Dixmude, et de Marie van Hille, fille de Pierre-Philippe van Hille, cité ci-dessus et de Marie-Jeanne-Laurence de Leeuwe, sa première épouse.

4) *Emilie-Alexandrine van Hille* qui épousa *Joseph-Vincent-Pierre La Franco de Montigny*, seigneur de Montigny, licencié-ès-lois, conseiller de la chambre d'Ypres, avocat impérial à la chambre héréditaire de S. M. l'Empereur et Roi, auditeur militaire au service des Provinces Belges, juge au tribunal civil de Bruges, président du tribunal de première instance de Furnes, décédé à Furnes le 9 septembre 1817. Il ne put recevoir les derniers sacrements qu'après avoir retracté devant témoins le serment qu'il avait prêté à la loi fondamentale. (Voyez Mercuriales de M<sup>r</sup> le Procureur Général de l'avay. Episodes judiciaires de l'ancien Royaume des Pays-Bas, 1868, où il cite : Archives du Parquet : Rapports du Procureur criminel de la Flandre occidentale du 23 octobre 1817). Il était fils de Pierre-Augustin La Franco, seigneur de Montigny, licencié-ès-lois, échevin d'Ypres, et de Marie de Wilde, dame de le Heyde, fille de Pierre-Albert de Wilde, seigneur banneret de Gheluvelt et de Marie Zannequin.

De ce mariage :

A) *Pauline-Emilie-Valérie La Franco* qui épousa *Léopold-Joseph-Jean-Ghislain Thomas*, fils de Pierre-Thomas, notaire à Bruxelles, et de Marie Bergé.

B) *Marie-Valérie-Sophie-Clémence La Franco* qui épousa *Florimond Guibert de Ruysscher*, fils de Pierre-Jean, échevin de Dixmude, et de Rose-Pétronille Merlebecq.

5) *Louis-Joseph van Hille* qui épousa *Anne-Thérèse de Grave* et n'eut qu'une fille : *Charlotte van Hille*, décédée célibataire à Poperinghe le 16 avril 1892.

(1) E. C. Poperinghe, Ghislain Bouchier était fils d'Adrien et d'Isabelle de Backer.

(2) Son diplôme fut visé le 20 août 1806 par Beyts, Inspecteur Général des Ecoles de droit, spécialement chargé des écoles de Bruxelles, Strasbourg et Coblenz, Procureur Général à la Cour Impériale de Bruxelles.

(3) M. *Généalogies inédites*. Généalogie van den Broucke.



ridiction de Poperinghe (1), conseiller pensionnaire, puis premier conseiller pensionnaire civil et criminel de la ville et juridiction de Poperinghe (2), député aux Etats de West-Flandre, député provisoire du peuple souverain, député du magistrat et administrations laïques de la West-Flandre (3), maître-trésorier et doyen de la noble gilde de Saint-Georges (4), conseiller de préfecture sous l'empire, capitaine de la garde nationale. Il releva les fiefs que son père lui abandonna en avancement d'hoirie. Il n'était âgé que de 27 ans lorsque des rapports au conseil privé de S. M. l'Empereur et Roi parlent de lui comme suit: " Un des meilleurs sujets et recommandable pour cette place de confiance " et " connu déjà comme un sujet de la plus grande expectative par ses lumières et ses jugements " (5). Lors de la révolution française, il fut envoyé à Bruxelles comme " observateur " par la ville de Poperinghe et il envoya aux magistrats de Poperinghe la lettre suivante que nous extrayons du " Register onderhouden voor d'enregistrature der arresten, bescheiden en andere documenten zoo van de Representanten als van het Comité Central van België (6).

(1) Il fut nommé conseiller pensionnaire en remplacement de son beau-père, nommé premier pensionnaire le 26 octobre 1764 par S. E. Mgr de Choiseul, cardinal-archevêque de Besaçon, grand aumônier du roi de Pologne, primat de Lorraine, abbé mitré de St. Bertin. Son beau père avait été nommé conseiller pensionnaire par l'abbé mitré Charles de Gherbode, le 29 juin 1751, en remplacement du beau-père de son épouse, qui était Jean Raulé, premier conseiller pensionnaire et bourgmestre de Poperinghe, époux de Marie Bulteel. Ce dernier avait succédé à son père qui avait épousé Marie-Anne van de Goesteeene dont la famille avait exercé pendant longtemps la même charge.

(2) M. n° 118 et Archives de l'Etat à Gand. Conseil de Flandre, Registre Q, Serments des magistrats.

(3) A. VAN DE PEERBOOM, dans *Annales de la Société Historique Archéologique et Littéraire d'Ypres*, 1865, T. III, p. 322 ss.

(4) Arch. comm. de Poperinghe. Registre de cette confrérie, p. 21.

(5) Archives Générales du Royaume. Conseil privé Autrichien. Administrations, Poperinghe.

(6) Archives communales de Poperinghe.

*Liberté**Egalité*

Bruxelles, le 12 janvier 1795.

Citoyens Collegues,

La première nouvelle que je m'empresse de vous apprendre est bonne, aussitôt que je suis arrivé à Bruxelles le 11 dito à 5 heures du soir, je suis allé chez le représentant du Peuple, lequel m'a parfaitement bien reçu, témoignant cependant son étonnement, que nous avions jusqu'à ce jour différé de nous représenter, mais il m'a en même temps interrogé sur le nombre et les ressources du peuple indigent, et sur les démonstrations verbales du médiocre, et par la resourse à satisfaire à leur besoin, il a bien goûté cependant cette nécessité, pourquoi il a expédié une ordonnance de paiement de 8000 livres, que je n'ai pas négligé au moment de toucher chez le payeur de l'armée.

Le 12 janvier 1795, je me suis présenté à l'assemblée générale des députés des 8 Provinces, a l'hotel de galle, laquelle était complete, a l'exception des députés de Dixmude, Warneton, 8 paroisses, Wervicq et quelques autres du Brabant, il était fort avance dans leur besoigne au point que ici reste un des membres à présenter au représentant une mémoire contenant principalement l'épuration la plus prompte tant de l'administration generale de la Belgique, que celles des arrondissements, en remplant les membres, que la voix publique reprouve.

2° une reorganisation des municipalités ou magistrats des Communes.

3° la réunion avec la France, le retablissement des juges de paix, les tribunaux civils et criminels conformement aux lois françaises.

4° la création d'une commission centrale des subsistances et des Charrois, composé de 16 membres à proposer par cette assemblée, qui résiderait a Bruxelles, a raison de deux membres de chaque arrondissement.

5° que les 8 commissions militaires cessent à cet égard.

Les points ci-dessus, citoyens, sont ceux, dont jusqu'à présent j'ai pu m'éclaircir, à mesure que je deviendrai témoin des autres je ne laisserai pas de vous en donner aussitôt connaissance, je me porte bien, et j'espère que mon séjour ne sera pas longtemps, à cause comme j'apprend, qu'il n'y a plus qu'un objet de commerce à évacuer, entretemps je suis fraternellement, et vous supplie de faire mes compliments à ma moitié, et ma famille.

On présume, que la 2° levée de  $\frac{m}{5}$ , n'aura pas lieu à Bruxelles.

Dans ce moment à 10 heures du soir j'attend sonner le carillon, et toutes les cloches de la ville pour une victoire remportée, je ne puis cependant marquer, si c'est Gorcum ou Breda.

Il a des députés de la Hollande passés à Bruxelles pour négocier à Paris le traitement de la paix, et on estime que la guerre ne durera plus longtemps.

Dieu le veuille pour leur repos et le nôtre.

Signé : Cadock.

\*  
\* \*

Après contrat du 5 mai 1778 il épousa le 11 mai de la même année à Poperinghe en présence de sa mère et des parents de l'épouse, *Dorothee-Alexandrine van den Broucke*, bourgeoise de Poperinghe, y née (St. Bertin) le 26 mars 1760, tenue sur les fonts baptismaux par Jacques Laurent de Souter et par Dorothee-Isabelle Henne-  
man (1), fille de Pierre-Louis van den Broucke, licenciés-lois, échevin, premier conseiller pensionnaire civil et criminel de la ville et juridiction de Poperinghe, avocat tant au parlement de Flandre à Douai qu'au conseil de

(1) E. C. Poperinghe. En 1767 dans le cortège der Kruysbroeders, Dorothee van den Broucke portait les gants de la passion. A cette époque son père était prince de cette société. (*Annales Soc. Hist. Arch. et Litt. d'Ypres*, T. IX, 1872).

Flandre à Gand, et d'Isabelle Diedeman, fille de Pierre et d'Isabelle Druant, fille de Pierre Druant et d'Anne du Flocq ; petite-fille de Louis van den Broucke, échevin de la ville et juridiction de Poperinghe, et d'Anne Masselis (1).

Pierre Guillaume Cadock fut le dernier hoir mâle de sa famille et décéda à Poperinghe le 22 septembre 1815. Son épouse y décéda le 29 avril 1831. Sous la révolution française ces époux émigrèrent en Allemagne (2).

De son mariage naquirent à Poperinghe :

1. *Pierre-Louis Cadock*, né à Poperinghe en 1779 et décédé, âgé de 4 ans le 20 avril 1783, audit Poperinghe.

2. *Sophie-Alexandrine Cadock*, née à Poperinghe (St. Bertin) le 24 janvier 1780, tenue sur les fonts baptismaux par Pierre Cadock, son grand-père, et par Isabelle Diedeman, sa grand-mère. Elle décéda à Dixmude le 21 novembre 1864. Après contrat sous seing privé, enregistré à Ypres, elle épousa à Poperinghe le 23 novembre 1803, *Jean-Baptiste van Hille*, son cousin germain, né à Dixmude le 6 août 1775, tenu sur les fonts baptismaux par Pierre-Jean de Ruyscher, échevin de Dixmude, et par Isabelle de Backer, sa grand-mère, fils de Pierre-Philippe van Hille et de Marie-Caroline Cadock, cités ci-dessus. Il décéda à Dixmude le 21 janvier 1848. Il fut conseiller municipal, adjoint au maire, conseiller communal, échevin, bourgmestre de Dixmude et conseiller provincial (3).

(1) MERGHELYNCK, *Généalogies inédites*, Généalogie de la famille van den Broucke.

(2) Voyez Manuscrit de Philippe van Renynghe possédé actuellement par M<sup>r</sup> Charles van Renynghe de Voxvrie.

(3) Parmi leurs enfants, laissèrent postérité :

1) *Edouard-Louis-Jean van Hille*, époux de *Flore-Caroline-Celina-Zoë Holvoet* (1829-1893) que nous avons cités ci-dessus.

2) *Justine-Lucie-Romanie van Hille*, épouse de *Robert-Pierre Verwilghen* (1809-1879), docteur en droit, échevin de Dixmude, avocat, juge de paix des cantons de Dixmude et de Saint-Nicolas, fils de Jean-Antoine Verwilghen et de Marie-Catherine van den Bussche.

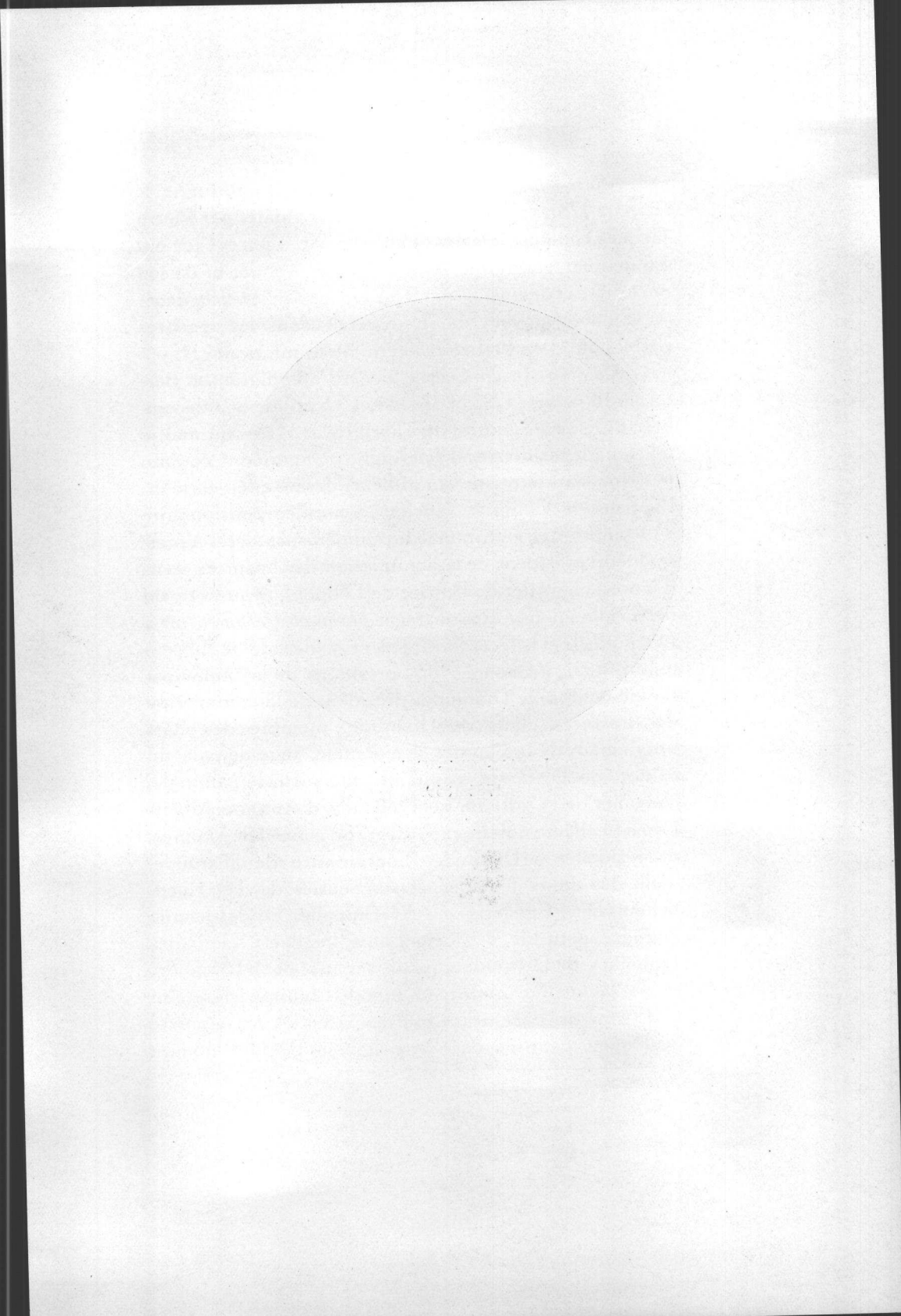
3) *Marie Thérèse Agathe Cadock*, née à Poperinghe le 12 mars 1781, tenue sur les fonts baptismaux par Pierre Jacques Guillaume Cadock au nom de Pierre Clement Emmanuel van Hille, enfant issu du premier lit de son oncle, cité ci dessus, et par Thérèse de Backer. Elle décéda le 4 août suivant et on inscrivit dans les registres paroissiaux : " ad felicem aeternitatem migravit " (1).

4°) *Caroline Amélie Cadock*, née à Poperinghe (St. Bertin) le 18 janvier 1783 et décédée à Dixmude le 2 décembre 1815; après contrat du 2 avril 1806 (2), devant maître Ghelein de résidence à Poperinghe où figuraient comme témoins Jean-Baptiste van Hille, ci-dessus cité, et Jean-Baptiste de Coninck, ancien conseiller pensionnaire d'Ostende, juge au tribunal de première instance d'Ypres sénateur, président de la commission des hospices civils d'Ypres, chevalier de l'Ordre de Léopold, beau-frère du futur, elle épousa *Robert-Antoine-François Peellaert*, né à Dixmude le 11 décembre 1769 et y décédé le 14 septembre 1852, licencié-ès-lois, président de la municipalité du canton de Dixmude, président de la commission des hospices civils de Dixmude, membre des états provinciaux de la Flandre occidentale, juge de paix du canton de Dixmude, capitaine de la garde nationale, chevalier de l'Ordre de Léopold, fils d'Antoine-Albert-Louis Peellaert, notaire reçu au grand conseil de Malines, de résidence à Dixmude, bourgmestre de Dixmude, bailli des cours féodales et seigneuries de Ten Ryen, Scheurvliet, Eggaerts et Avecappelle, et de Jeanne Beghin; petit-fils d'Albert Louis Peellaert, clerc des orphelins de Dixmude, procureur et notaire à Dixmude, et de Jacqueline Mazeman, fille de Philippe Mazeman et d'Anne de Backer (ce qui apparentait les époux); également petit-fils de Pierre Ignace Beghin, notaire

---

(1) Registres paroissiaux de Poperinghe.

(2) Entre son mariage et celui antérieur de sa sœur avaient parus les articles du Code civil exigeant que les contrats de mariage fussent passés devant notaires.





Josephine Claire Cadock.  
1785-1859.

et bourgmestre de Dixmude, bailli des cours féodales et seigneuries de Lichtervelde, Diepenhof et Boits-houcke, et d'Isabelle Delbeke (1).

5) *Joséphine Claire Cadock*, née le 26 mars 1785, eut pour parrain Pierre Philippe van Hille, son oncle, et pour marraine Cornélie de Backer. Elle décéda à Dixmude en célibat le 5 décembre 1859.

6) *Bénédicte Angélique Cadock*, née à Poperinghe le 6 mai 1786, y épousa le 17 novembre 1819, *Jean Benoit de Roo*, qualifié de rentier dans son acte de mariage, lieutenant de la garde nationale, né à Poperinghe le 11 février 1790, tenu sur les fonts baptismaux par Benoit de Roo, bailli de la "Noord en Zuydvierschaere" de Crombeke et fils de Jean Auguste de Roo, licencié en médecine, échevin de Poperinghe, et de Marie Albertine de Longin, fille de Jean François Emmanuel de Rycquier de Longin, seigneur de Denterghem, et de Marie Isabelle de Limon, fille de Guillaume de Limon, écuyer, et d'Isabelle Claire Merghelynck (2); petite-fille d'Albert Ferdinand de Rycquier de Longin, capitaine d'infanterie, et d'Anne Claire Lauwereyns, fille de Charles, écuyer, seigneur de Rosendale; arrière-petite-fille de Norbert de Rycquier, bourgmestre de la ville et port de Nieupoort, et d'Anne de Longin, fille de Philippe de Longin, seigneur de Rosendale, capitaine de cavalerie et de Théodora Imbona de Saxbourg (3).

---

(1) Ces époux n'eurent qu'un enfant qui laissa postérité: *Emilie Peellaert* qui épousa *Pierre-Philippe-Antoine de Breyne*, cité ci-dessus, fils de Pierre, licencié-ès-lois, premier échevin de Dixmude, député aux Etats de West-Flandre, et de Thérèse van Hille, que nous avons déjà cités plus haut.

(2) Jean-François-Emmanuel de Rycquier de Longin eut un fils Josse, seigneur de Wasquehal et Denterghem, qui épousa Euphrosine le Mesre du Pas, fille de Charles, écuyer, licencié-ès-lois, seigneur de Queval, magistrat à Lille, secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement de Flandre.

(3) M. n° 125.

Les époux de Roo-de Longin devinrent bourgeois de Poperinghe



7) *Julie-Philippine Cadock*, née à Poperinghe (St. Jean) le 27 février 1790 et décédée le 27 juin suivant. On inscrit dans le registre de la paroisse: "In regno caelorum verasque divitias et delicias migravit" (1).

8) *Philippe-Ange-Hippolyte Cadock*, décédé à Poperinghe, âgé de 4 ans, le 26 floréal an V.

V<sup>bis</sup>. *Guillaume Cadock*, ceurfrère de la ville et châtel-  
lenie de Furnes, décéda à Stuivekenskerke (Clooster-  
Vicogne) le 3 février 1715 (2). Il y épousa le 20 juin 1696  
*Marie-Julienne de Coninck*, y née le 1 mars 1671 et y  
décédée le 3 juin 1714. Elle était veuve de Corneille  
Speeckaert, fils de Sébastien et de Pétronille Bodeloot,  
et fille de Jacques de Coninck et de Catherine, fille  
d'Albert du Chastel (dite van de Castele dans certains  
actes) (3). Ce mariage fut célébré après contrat du 9 juin  
1696 devant Maître Paul de Blauwe, notaire public au  
conseil de Flandre, de résidence à Dixmude (4).

De ce mariage naquirent :

1) *Marie-Suzanne Cadock*, ceurcœur de la ville et châ-  
tellenie de Furnes, née à Stuivekenskerke le 12 avril  
1699 et décédée à Oostduinkerke le 27 février 1727.  
Après contrat en date du 23 janvier 1717 devant Maître  
Jacques du Flocq, notaire à Furnes, vu et scellé par  
Guillaume Spilliaert, tabellion de la ville et châtel-  
lenie de Furnes, où elle était assistée de Philippe Cadock, son  
tuteur, et est mentionnée comme habitant Eggewaerts-  
cappelle (5), elle épousa audit Eggewaertscappelle, le

et renoncèrent à la bourgeoisie d'Ypres par acte du 15 novembre 1788  
(M. n° 23, T. III).

Les époux de Roo-Cadock n'eurent qu'un fils qui se fixa à Bruxelles  
et décéda sans postérité.

(1) Registres paroissiaux de Poperinghe.

(2) E. C. Stuivekenskerke. Sa filiation est établi par l'acte F. 17315.

(3) Son acte de naissance porte du Chastel. Du premier lit elle eut  
Jean-Frédéric Speeckaert, âgé de 19 ans en 1714. Voyez Arch. de  
Dixmude ch. pup. Résumé Derresauw. A. E. B. Furnes zuydvier-  
schaere 889, F° 714, 888, 280.

(4) F. 17315.

(5) F. 15214 (Acte signé de Schoolmeester et d'Aquet).

4 février 1717, *Laurent Simoen*, natif d'Oeren et habitant Oostduinkerke, fils de Josse et de Marie Boelengier; petit-fils de Josse Simoen et de Michel Boelengier, veuf de Pétronille Balledt, fille de Jacques et de Jeanne, fille de Jean Robyn (1). Les témoins de ce mariage furent: Philippe Cadock et Jean Weille. Il décéda à Oostduinkerke le 15 mai 1720.

Elle épousa en secondes nocés, après contrat du 20 novembre 1720 devant le notaire cité plus haut et assistée comme la première fois (2), *Jean-Jacques de Schoolmeester*, greffier de la paroisse de Coxyde, partageur et estimateur juré de la ville et châtellenie de Furnes (3), né le 12 décembre 1696 de François-Benoit de Schoolmeester et de Marie Mersseman. Il décéda le 21 janvier 1729 (4),

2) *Jean-Jacques Cadock*, ceurfrère de la ville et châtellenie de Furnes, né le 24 mai 1703 et décédé à Stuivekenskerke, lieu de sa naissance, le 18 octobre suivant.

(1) F. 15214. De son premier mariage il eut un fils Laurent, âgé de 9 1/2 ans en 1720, dont les tuteurs furent Philippe de Molder, beau-frère du père à Wulpen, et Michel de Wilde.

(2) F. 1623 (signé de Spot et Frayes) - 16155 - 6590 - 17140 (signé de Vos). M. 33, T. VI, n° 119 qui cite acte notarié de Furnes A. E. B. n° 720, f° 70.

(3) M. n° 121 et F. n° 1623.

(4) Elle laisse du premier lit: *Marie-Jacqueline*, âgée de 9 ans en 1727, *Anne-Genève*, âgée de 7 ans, et du second lit: *Norbert*, âgé de 5 1/2 ans, qui épousa *Thérèse Bouckenare*, dont il eut *Jean* (né en 1749), *Hubert* (né en 1752), *François* (né en 1756), *Marie-Thérèse* (née en 1756) et *Catherine* (née en 1752), *Jacqueline*, âgée de 4 ans et *Thérèse*, âgée de 18 mois au décès de leur mère. Leur tuteur fut Pierre van der Zype.

Jean de Schoolmeester fut l'oncle de Philippe de Schoolmeester, bailli des cours féodales et seigneuries de Syephof, Schiervelde, Walcour et Mattershove, adjoint puis président de l'administration municipale de Furnes, juge au tribunal de première instance de Furnes, marguillier à Wulpen (dont la fille épousa Henri Bernier d'Hongersval, membre de l'ordre équestre), d'Eugénie qui épousa Louis de Spot, et de Catherine qui épousa Henri Marranes, fils de Norbert, premier conseiller pensionnaire et greffier et tabellion de la ville et châtellenie de Furnes, député aux Etats de West-Flandre, juge, puis vice-président au tribunal d'appel de Bruxelles.

3) *Marie Catherine Cadock*, ceursœur de la ville et châteltenie de Furnes, née à Stuivekenskerke le 31 mars 1706 et décédée à Adinkerke le 22 janvier 1763. Elle contracta deux alliances. Elle épousa en premières noces *Pierre Joseph van der Zype*, chef-homme de Furnes *Bestwesterpoort* (1), et de *Marie Lambrecht*; petit-fils de *Jacques Lambrecht* et de *Catherine*, fille de *Charles Dyle*. Il était ceufrère de la ville et châteltenie de Furnes par son père qui avait été reçu le 15 juillet 1710. Ce mariage eut lieu après contrat du 15 mai 1723 vu par *P. Thibbaut*, tabellion de la ville et châteltenie de Furnes. La future était assistée par son beau-frère et tuteur *Jean de Schoolmeester* et habitait *Oostduinkerke*; le futur, étant âgé de 24 ans, était assisté de *Jacques Notaert* et de *Norbert Moerman*, ses tuteurs, ainsi que de *Pierre Pennynck*. Les témoins instrumentaires furent *Pierre Janssen de Furnes (St Nicolas)* et *Ambroise Meyns d'Adinkerke* (2). Il décéda à Adinkerke le 12 mai 1737. Elle épousa en secondes noces, après contrat devant *J. B. Loor*, partageur juré de la ville et châteltenie de Furnes, plus tard échevin de cette ville et châteltenie et bailli des cours féodales de *Panenhof* et *Medicpe* (3), *Gérard Jean Schockaert*, fils de *Jean-Baptiste* et de *Marie Anne Raesschaert*, qui, à l'occasion de son mariage célébré à Adinkerke le 15 novembre 1738, accepta la civilité de Furnes (4). Il était originaire de *Ghyvelde* et décéda à Adinkerke le 3

(1) DE POTTER EN BROECKAERT, *Geschiedenis der stad Veurne*. Gent, 1873.

(2) F. 4103.

(3) M. n° 125 - F. n° 3176.

(4) Elle eut de ses unions (F. 3176 - 3840 - 38142 - 38201 - 18130 - signé *Strabant*), 38134 - 22292 (signé *Vastenhaven*), 17779 - 14325 (signé *Cuypers*) et 17614 (signé *Marranes*).

Du premier lit :

1) *Pierre-Corneille van der Zype*, né en 1724, épousa *Pétronille-Thérèse Janssoone* et en eut :

A) *Pétronille-Thérèse van der Zype*, née en 1751.

B) *Isabelle-Thérèse van der Zype*, née en 1752.

qui eurent comme tuteur *J. B. Janssoone*.

février 1763. Elle-même décéda à Adinkerke le 22 janvier précédent.

4) *Jeanne-Thérèse Cadock*, née à Stuivekenskerke le 3 mars 1712, et décédée à Avecappelle le 4 février 1743. Elle fut ceursœur de la ville et châteltenie de Furnes. Après contrat ou elle figure assistée par Jean de Schoolmeester et Pierre van der Zype, ses beaux-frères, elle épousa *Gilbert Charles Streeck*, ceurfrère de la ville et châteltenie de Furnes, fils de Pierre et de Marie Beuns; petit-fils de Jean et de Pétronille de Poorter, fille de Jean. Il décéda à Wulpen le 29 mars 1765 (1). Il était veuf en premières noces de Marie, fille d'André Christiaen; en secondes noces d'Isabella, fille de Gilles Eeckelaer, décédée sans enfants à Oudecappelle le 24 mars 1722. Il épousa en troisièmes noces, Françoise Vermote, décédée à Oudecappelle le 4 février 1733, fille de Corneille, décédé à Saint-Jacques Cappelle sous la seigneurie de Nieucappelle en 1703, bourgeois d'Ypres par famille, (veuf de Jeanne, fille de Jacques Pierloot) et de Pétronille van Renterghem (remarié à Jean-Baptiste van Severen), fille de Pierre van Renterghem et de Pétronille de Coster; petite-fille de Pierre Vermote et de Catherine Petitpas.

2) *Isabelle-Catherine van der Zype* qui épousa *Jean-Baptiste Janssoone* de Ghyvelde et qui naquit en 1728.

3) *Marie-Pétronille van der Zype* qui naquit en 1732 et épousa *Pierre Eecke* et en eut :

A) *Anne-Thérèse Eecke*, née en 1754.

B) *Norbert-Gérard Eecke*, né en 1757.

C) *Pierre Eecke*, né in 1751,

enfants qui eurent comme tuteur Jacques Meynes de Ghyvelde.

4) *Walburge-Constance van der Zype*, née en 1734, qui épousa *Adrien Boury* de Ghyvelde.

Du second lit :

5) *Jean-Baptiste Schockaert*, émancipé en vue de son mariage le 9 février 1763.

6) *Jean-François Schockaert*, né en 1746.

(1) F. n° 3177 - 861 - 13843 (actes signés Cuypere et van der Leeuwen).

Après le décès de sa quatrième épouse Jeanne-Thérèse Cadock, il épousa en cinquièmes noces, après contrat devant P. F. Acquet, partageur juré de la ville et châellenie de Furnes, en date du 4 octobre 1737, Rosalie-Françoise de Tollenaere, fille de François et de Jacqueline-Françoise Snick, fille de Roger ; petite-fille de Jean de Tollenaere ; et arrière-petite-fille de Roger de Tollenaere et de Marie Merlevede (1).

WILLY VAN HILLE.

---

(1) Du troisième lit, il eut :

1) *Marie-Françoise Streeck* qui épousa *Pierre Willems*, habitant Lombartzyde, franc de Bruges.

Du quatrième lit (ex matre Cadock) :

2) *Charles Streeck* habitant Wulpen.

Du cinquième lit :

3) *Bénigne-Jacques Streeck*, né en 1758.

4) *Englebert-François Streeck*, né en 1756.